Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
SAMEDI, 9 JUIN 1888.

VAPEURS.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

Entre New York et le Havre.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite sur le continent (cabines pourvues de sommettes électriques) partiront de la jetée No. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme suit :

LA GASCOGNE, Santelli, samedi, 9 juin.
LA NORMANDIE, de Kersabiec, samedi, 16 juin
LA BOURGOGNE, Frangeul, samedi, 23 juin

Prix du passage pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$80 et $100
Seconde classe..........$60
Billets aller et retour à prix réduits.
Entrepont, $26, avec aménagement supérieur comprenant vin, literie et ustensiles.
Pour fret et passage, s'adresser à
J. B. DODART, Agt., 41 rue Carondelet.

Compagnie Générale Transatlantique.

New-York à Londres, via Havre, Southampton, ou via Havre, Dieppe, New Haven—
1re classe, $96.00, $106.00, $126.00.
2e classe, $64.50.

New-York à Londres, via Havre, Paris, Calais, ou Boulogne et Douvre—
1re classe, $141.00, $121.00, $101.00.
2e classe, $81.00.

LIGNE CROMWELL.

POUR NEW-YORK DIRECTEMENT.

Partant Mercredi 13 juin, à 8 A. M.
Cette ligne se compose des steamers suivants
KNICKERBOCKER. HUDSON.
LOUISIANA. NEW ORLEANS.
Le steamer
NEW ORLEANS, Capt. Halsey.
partira de son quai au pied de la rue Toulouse
ASSURANCE PAR CETTE LIGNE 1/2 P. 0/0
Passage—Cabine..........$40
Entrepont..........20
Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour Liverpool, Brême et le Havre.
Pour fret ou passage s'adresser à
ALFRED MOULTON & CO.,
Rue Carondelet No 41
4 mai—1 an

MANDEVILLE, COVINGTON ET LES SOURCES D'ABITA.

Le Steamer New Camelia.

A partir du 8 mai 1888, quitte Milnebourg à l'arrivée des trains du chemin de fer Pontchartrain, du dépôt Pontchartrain au pied des Champs-Elysées comme suit :

Pour Mandeville, Lewisbourg et Madisonville.

Tous les jours, exceptés les Dimanches et les Mercredis à 4 P. M.

DE RETOUR.

Le bateau quittera Madisonville tous les jours à 5:30 A. M.

Les eaux et le temps le permettant, le bateau partira.

EXCURSIONS.

Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Old Landing.

Les DIMANCHES et MERCREDIS à 8 A. M.
Les DIMANCHES et MERCREDIS à 6 P. M.
Prix, aller et retour..........50 cents
Prix, (Jours d'excursion.) aller et retour, à tous les points sur la rivière, 50 cents extra.
Fret reçu tous les jours à la gare du chemin de fer Louisville & Nashville, à l'extrémité de la rue Girod.
Le fret délivré à Covington et Old Landing les dimanches et mercredis.
W. G. COYLE, Agent,
6 mai— No. 47 rue Carondelet.

CHEMINS DE FER.

Queen and Crescent Route

New Orleans & Northeastern Railroad.

Les "fast limited trains" de cette ligne font un trajet rapide de plusieurs heures de moins que toute autre ligne allant à Cincinnati et autres villes de l'Est.

Deux trains solides tous les jours—Nouvelle-Orléans à Cincinnati, Lexington, Chattanooga et Birmingham.

Comparez notre tableau avec celui des autres lignes.

		No 2, Limited.	No 6, fast line.
Dép.	Nlle-Orléans	5:00 p. m.	9:00 p. m.
Arr.	Meridian	10:20 p. m.	4:00 a. m.
Arr.	St. Louis		7:20 a. m.
Arr.	Tuscaloosa	1:40 a. m.	11:25 a. m.
Arr.	Birmingham	3:20 a. m.	1:55 p. m.
Arr.	Attalla	5:25 a. m.	6:20 p. m.
Arr.	Chattanooga	8:20 a. m.	2:23 a. m.
Arr.	Junction City	2:50 p. m.	3:43 a. m.
Arr.	Lexington	4:15 p. m.	6:40 a. m.
Arr.	Cincinnati	6:40 p. m.	

Nouvelle-Orléans à Cincinnati 25 1/2 heures.

Nouvelle-Orléans à Washington, New York, Boston Baltimore, Philadelphie et autres principales villes—un train en avance sur toute autre ligne en concurrence.

Bureau pour les billets—34 rue St-Charles
J. M. KNIGHT, Agent de Billets.
R. H. GARRATT, Div. Pass. Agent, Nlle-Orléans.
1er janv 4 mois.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS —AND— TEXAS RAILWAY.

MISSISSIPPI VALLEY ROUTE.

Arrivée.	Départ.
No 1 Fast mail 9 00 A. M	No 2 Fast mail 5:00 PM
No 3 Express 6:25 P. M	No 4 Express 8:00 AM
No 5 Baton Rouge acc'dation 10.00 A. M.	No 6 Baton Rouge acc'dation 3:45 P. M

Les trains Nos 1 et 2 ont des chars Buffet Pullman entre la Nlle-Orléans et Vicksburg, Memphis et Louisville.

Les passagers peuvent rester dans les chars-dortoirs de Vicksburg jusqu'au matin

Des correspondances de trains se font à Harriston pour Natchez. N. J. et C. et Cooper's Well; à Vicksburg avec le V. S. & P. et V. et M. R.R.: à Memphis avec le Gulf Route pour Kansas City et le West et N. M & M V. RR pour l'Est; aussi avec d'autres lignes divergentes.

Ligne courte pour Hot Springs.
JOHN BRADLEY, Agent Général.
E. W. HOW, G. P & P. A.
R. F. REYNOLDS. Agent Commercial.

Route du sud de la Nouvelle-Orléans du Texas et de la Californie.

Southern Pacific Co. Atlantic System via Morgan's La. & Tex. R. R. Ps. Co.

Départ de la N-Orléans	Arrivée à la N-Orléans
Pacific Express, daily..........7:15 am	Atlantic Express, daily..........8:10 pm
San Antonio Express, daily..7:20 pm	New Orleans Express, daily..8:05 am

Chars-dortoirs entre New-Orléans et San Francisco par l'Atlantic and Pacific Express. Pullman sleepers entre la Nlle-Orléans, Galveston et Dallas par le San Antonio and New Orleans Express.

Jonctions à Houston avec tous les chemins de fer de ce point. Billets à vendre et places dans les chars-dortoirs à retenir tous les jours au bureau coin Magazine et Natchez.
A. C. HUTCHINSON, Gen'l Manager.
J. G. SCHRIEVER, Traffic Manager.
W. C. WATSON, Gen. Pass. Agt.
17 mai—1an

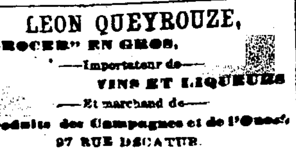

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
97 RUE DECATUR.

Belles Montres, Pendules, Diamants, Bijouterie, Argenterie, Etc.
—CHEZ—
FRANTZ & OPITZ,
COIN DES RUES ROYALE ET BIENVILLE.
BIJOUTIERS ET HORLOGERS PRATIQUES.
Les plus jolis MONOGRAMMES gravé aux prix les plus réduits tous genres faits sur commande.

ETAT DE SITUATION DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCES HIBERNIA

Pour l'année expirant le 31 décembre 1887.

Primes reçues		$268,519 46	
Sur risques de feu		5,999 19	
Sur risques de rivières		6,910 08	$281,428 73
Sur risques maritimes			66,610 70
A ajouter: Réserve pour risques non terminés, le 31 décembre 1886.			
			$348 039 43
Total des primes			34,069 77
A ajouter Revenu de l'intérêt des loyers, etc.			
Total du revenu pendant l'année			$382,109 20
Déductions et dépenses :			
Réserve pour risques non terminée, le 31 décembre 1887			$93,575 92
Primes remboursées et cancellations			56,465 53
Réassurances			15,058 25
			3,132 92
Courtage et commissions		$128,074 23	
Payé sur pertes encourues en 1887		13,049 83	
Payé sur risques de rivières encourus en 1887		158 91	
Payé sur risques maritimes encourus en 1887			
Total payé sur pertes encourues en 1887		$136,283 03	
Payé, licences et taxes d'Etat et de ville, et ainsi que dépenses des agences hors de la Louisiane		11,778 78	
Payé taxes d'Etat et de ville en Louisiane		7,546 16	
Payé au Board of Underwriters, aux machines Babcock et à l'Insurance Patrol		1,553 87	
Dépenses de bureau local et compte de fournitures de bureau		2,974 32	
Compte des salaires du bureau local		10,500 00	
Déductions et dépenses applicables en 1887		340,863 78	
Réservé pour pertes non payées et non ajustées de 1887		29,453 77	
Payé en 1887 sur pertes encourues les années précédentes en sus du montant réservé dans ce but le 31 décembre 1886		18,951 83	
Total des dépenses et déductions			380,269 38
Balance nette			$ 1,839 82
Payé en 1887 sur pertes des précédentes années en sus du montant réservé dans ce but, comme ci-dessus		$18,951 83	
Réservé pour risques non terminée	$93,575 92		
Moins le montant réservé le 31 décembre 1886	66,610 70	26,965 22	
Ajouté de la réserve, affaires de 1887			45,917 05
Total sur les profits de 1887			$47,756 87
Excédent net sur les affaires de 1887			$47,756 87

Ce qui précède est un exposé exact et correct puisé dans les livres de la Compagnie.
E. GAUCHE, Vice-président.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
Fait et signé sous serment pardevant moi, à la Nouvelle-Orléans, ce 14e jour de janvier 1888.
JAMES J. WOULFE, Notaire.

ACTIF.

Argent en main et en banques	$ 17,659 38
Propriétés foncières possédées par la Compagnie	144,800 00
Bons de la Louisiane, 4 pour cent, $142,500 00	131,000 00
Bons Crescent de la Nlle-Orléans, ex. $25,000 09	28,000 00
Prêts garantis par hypothèques ou nantissement	90,100 16
Primes en voie de collection et dans les mains des agents généraux pour transmission	68,437 80
Billets à ordre pour primes, non dûs	1,824 97
Dû par d'autres compagnies, réassurances sur pertes payées	1,920 00
Dû sur jugements garantis par bon	32,728 87
Loyers échus pour collection	552 00
Une action du capital du N. O. Produce Exchange	135 00
Dépôt entre les mains de la N. O. Fire Underwriters' Association	150 00
	$517,402 28

PASSIF.

Capital	$ 400,000 00
Réservé pour risques non terminés	93,575 92
Réservé pour pertes non ajustées, et pertes ajustées et non dues	20,453 77
Réservé pour dividendes non payés	1,034 00
Surplus net	2,344 59
	$517,408 28

A une élection de directeurs devant exercer leurs fonctions en 1888, tenue au bureau de la Compagnie, lundi 2 janvier 1888, les personnes suivantes ont été désignées :

JOHN H. HANNA, GEO. McCLOSKEY, RICHARD HERRICK, THOS. McDERMOTT, JOHN T. GIBBONS, WM HART, JOHN McGINTY, SAMUEL R. CAREY, THOS. SMITH, JOHN HENDERSON Jr., AMEDEE COUTURIE, EDW. IRWIN, EMILE GAUCHE.

A une réunion du Bureau de Direction, tenue au Bureau de la Compagnie, le 9 janvier 1888, ont été réélus à l'unanimité : M. THOMAS SMITH, président; M. EMILE GAUCHE, vice-président; M. J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
J. J. FITZPATRICK, Secrétaire.
19 jan—1m

Compagnie d'Assurances des Pompiers de la Nlle-Orléans.

Bureaux: No 33 rue du Camp

TREIZIEME ETAT DE SITUATION ANNUEL

CONFORMEMENT à l'Article 10 de sa Charte, cette Compagnie établit comme suit l'état de situation de ses affaires pendant l'année expirée le 31 décembre 1887 :

Primes sur les risques d'incendie	$ 87,714 05	
" " risques de rivières	728 45	
" " risques maritimes	855 20	
		$89,297 70
A ajouter: primes non acquises pendant 1886	$22,950 82	
A ajouter: sauvetage et profits et perte	11,195 76	34,146 58
		$123,444 28
A déduire:		
Pertes d'incendie	$40,476 72	
Pertes de rivières	179 40	
Pertes maritimes	461 80	
Commissions	4,213 40	
Réassurances	8,085 93	
Primes remboursées	6,448 57	
Dépenses, taxes, loyer, Babcock, etc. moins escompte et intérêt	17,277 67	77,143 49
		$46,300 79
Réservé pour pertes non ajustées	$2,791 81	
Intérêt déclaré le 1er juillet 1887	7,347 07	
Intérêt et dividendes déclarés ce jour	14,703 47	
Réservé pour primes non acquises pendant 1887	20,468 44	
		$46,300 79

La Compagnie possède l'ACTIF suivant :

Capital et billets d'actions	$4,161 28
Prêts sur nantissements et sur hypothèque	148,905 79
Billets à ordre	4,677 98
Propriétés foncières	15,000 00
Argent en banque et en main	74,930 71
Primes en voie de collection	42,987 93
Meubles de bureau et installations	4,448 53
	$295,112 22

PASSIF.

Capital	$150,000 00
Réservé pour pertes non ajustées	3,781 81
Intérêt et dividendes	28,910 49
Réservé pour primes non acquises, fonds de réserve et excédant	112,419 93
	$295,112 22

L'exposé ci-dessus est une copie exacte vraie des livres de la Compagnie d'Assurance des Pompiers.
I. N. MARKS, Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire
Fait sous serment pardevant moi, ce 18e jour de janvier 1888
W. O. HART, Notaire.

Nouvelle-Orléans, 18 janvier 1887.

A une réunion du Conseil de Direction, tenue ce jour, il a été décidé de payer l'intérêt et les dividendes suivants sur demande:

DIX POUR CENT d'intérêt annuel et CINQ POUR CENT d'intérêt sur le capital payé, faisant un total de QUINZE POUR CENT par an.
I. N. MARKS, Président.
T. PRUDHOMME, Vice-Président.
R. H. BENNERS, Secrétaire.

Conseil de Direction.

JACOB ALEXANDER, LEON BERTOLI, H. H. BIERHORST, PETER BLAISE, H. KLLERMAN, JNO. FITZPATRICK, WASH. MARKS, JACOB SCHOEN, OTTO THOMAN, JNO. EVERETT, C. TAYLOR GAUCHE, CHAS HEMARD, A. H. ISAACSON, I. N. MARKS, A. A. MAGINNIS, T. PRUDHOMME, A. H. SIEWARD, GEO ZETZMANN.
24 janv—Mardi—1m

LE FRANCO-LOUISIANAIS, JOURNAL HEBDOMADAIRE

PARAISSANT LE SAMEDI.

Spécialement dévoué aux intérêts des populations françaises de la Louisiane et du Sud-Ouest des Etats-Unis.

Abonnement: $2 50 par an.

Propriétaire-Editeur: LE CLUB DE LA DEMOCRATIE FRANÇAISE.
Bureau: 102 rue de Chartres, Nouvelle-Orléans, Lne
16nov—

Compagnie d'Assurances du Sud.

(SOUTHERN INSURANCE COMPANY OF NEW ORLEANS.)

Cinquième Etat Annuel

La Compagnie, conformément à sa charte, publie l'état suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 Décembre 1887 :

PRIMES REÇUES.

Sur les risques d'incendie		$357,297 54
Sur les risques de rivière		7,534 82
Sur les risques de mer		7,718 19
		$372,550 55
A ajouter: Primes non acquises de 1886		70,842 00
Total des primes		$443 392 55
A ajouter: Intérêt et profits et perte		$ 30,850 74
Revenu total		$474,243 29
A déduire: Pertes payées—		
Sur les risques d'incendie	$ 164,318 32	
Sur les risques de rivières	5,814 40	
Sur les risques maritimes	1,457 30	
		$171,590 02
Primes remboursées, cancellations, et commissions	94,665 28	
Réassurances	50,215 50	
Taxes et licences	4,434 19	
Dépenses, bureau local et agences, salaires, Board of underwriters, Patrouille de Compagnies d'assurances et Machines Babcock, loyer, impressions, etc	34,067 11	
Total des dépenses		$334,972 09
Surplus		$139,271 20

ACTIF—VALEURS SELON LE COURS DU MARCHÉ.

Argent comptant	$ 69,873 17
$25,000 bons 4 pour cent des Etats Unis, avec coupons	31,468 75
$119,000 bons consolidés de la ville de la Nouvelle-Orléans (émission Crossman)	130,900 00
$80,200 bons à prime de la ville de la Nlle-Orléans inclus primes tirées	105,584 00
$25,000 bons 4 pour cent de la Louisiane	22,500 00
Prêts sur demande (garantie par valeurs collatérales)	30,629 98
1 action N. O. Produce Exchange	135 00
1 action N. O. Sugar Exchange	75 00
Un bon du St Bernard Steam Engine Fire Co	50 00
25 actions N. O. Warehouse Co	525 00
Primes en cours de collection	45,513 24
Meubles, accessoires, coffres-fort, etc	2,000 00
Dépôt avec le Board des Underwriters	150 00
	$439,684 14

PASSIF.

Capital-actions payé	$300,000 00
Fonds de réserve	9,714 86
Dividendes non payés	1,189 06
Réservé pour risques non expirés	83,897 75
Réservé pour pertes ajustées et non ajustées	31,000 00
Comptes divers non payés de décembre 1887	1,509 02
Balance (exclusivement du dividende de juillet 1887)	12,373 45
	$439,684 14

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, le 11 janvier 1888.
M. T. DUCROS, Notaire, 138 rue Gravier

A une réunion du Conseil des Directeurs de cette Compagnie, tenue le 10 courant, il a été unanimement résolu de payer aux actionnaires, SUR DEMANDE, l'intérêt-dividende semestriel régulier de QUATRE POUR CENT sur le fonds-capital.
SCOTT McGEHEE, Secrétaire
Nlle-Orléans, 11 janvier. 1888.
12 jan—

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES MECHANICS AND TRADERS

No. 14 rue Carondelet.

Dix-huitième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année se terminant le 31 décembre 1887.

Primes d'incendie	$198,521 36	
Primes de rivières	23,660 99	
Primes maritimes	6,880 65	
Primes non acquises, 31 décembre, 1886	73,616 52	$302,679 5
A déduire—		
Primes non acquises, 31 décembre, 1887	$ 78,737 07	
Primes remboursées	20,336 28	
Réassurances	22,068 48	
Commissions	21,870 09	143,011 91
Primes nettes acquises		$159,667 61
A ajouter intérêt, profits et pertes		56,429 48
Total recettes		$216,097 09
Moins—		
Pertes d'incendies payées	$112,048 65	
Pertes de rivières payées	9,481 82	
Pertes maritimes payées	2,345 76	
Pertes non ajustées et non échues	19,775 11	
Dépenses de bureau et d'agences, Board of Underwriters, taxes et licences	34,525 54	178,176 88
Profits nets		$ 37,920 21

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans	$243,045 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane	135,900 00
Actions de banques et autres	136,175 00
Billets à ordre	26,711 12
Argent comptant	7,905 63
Propriétés foncières	41,864 51
Primes en voie de collection	32,379 26
	$623,080 52

PASSIF.

Capital-actions	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises	78,737 07
Réservés pour pertes non payées, 1887	19,775 11
Réservé pour pertes non payées des années précédentes	2,214 35
Dividendes non payés	21,650 00
Surplus	125,693 99
	$623,080 52

L'état ci-dessus est une copie exacte et vraie des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 17me jour de janvier 1888.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Nous, membres du comité de finances de la Compagnie d'Assurances Mechanics and Traders, certifions par les présentes que nous avons examiné l'actif de la dite compagnie et que nous en avons jugé l'évaluation, comme ci-dessus, vraie et correcte.
ROB'T. MAXWELL, Chairm
G. W. SENTELL,
P. G. GIBERT,
FRED'K WING.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 16 du courant, a résolu de payer sur demand en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1887, CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital de la Compagnie.

DIRECTEURS.

J. A. Braselman, P. J. Cockburn, H. T. Cottam, Lloyd R. Coleman, O. Elmer, J. M. Frankenbush, Walter C. Flower, P. G. Gibert, Chas. Holloway, C. Hernandes, N. Landry, I. L. Lyons, A G. Lobdell, Colonel T. L. Macon, J. A. C. Wadsworth, Robt. Maxwell, Simon E. Marx, F. J. Odendahl, Wm. A. Phelps, G. W. Sentell, A. M. Silbernagel, W. B. Thompson, Jos. Vignes, A. Xiques, J. M. Walsh, T. S. Waterman, Frederick Wing, W. Y. West, W. G. Wheeler, P. Werlein.
20 jan—1m

ETAT DE SITUATION —DE LA— New Orleans National Bank

De la Nouvelle-Orléans, dans l'Etat de la Louisiane.

A LA CLOTURE DES AFFAIRES, Le 1er août 1887.

ACTIF.

Prêts et escomptes		$1,283,903 30
Surtirages		1,282 00
Bons des Etats-Unis pour garantir la circulation		200,000 00
Bons des Etats-Unis pour garantir les dépôts		200,000 00
Bons des Etats-Unis en main		4,350 00
Autres actions, bons et hypothèques		766,851 25
Dû par agents de réserve		107,059 73
Dû par d'autres banques nationales		57,037 7
Dû par banques d'Etat et banquiers		9,250 91
Propriétés foncières, meubles etc		109,645 40
Dépenses courantes et taxes payées		6,139 24
Primes payées		106,346 62
Chèques et autres valeurs au comptant	164 42	
Echange pour le Clearing House	273,916 26	
Billets d'autres banques	64,636 00	
Circulation fractionnaire (y compris les nickels)	26 83	
Espèces (y compris les certificats d'or du trésor)	237,299 00	
Legal tender tenues	252,000 00	828,042 51
Fonds de rachat, avec le trésorier des E. U. 5 pour cent de circulation		9,000 00
Total		$3,688,858 93

PASSIF.

Capital		200,000 00
Surplus		400,000 00
Profits non divisés		71,269 80
Billets de Banque Nationale en circulation		180,000 00
Dividendes non payés		250 00
Dépôts individuels à tirer sur chèques	2,329,679 42	
Certificats de dépôt sur demande	23,392 42	
Certificats de dépôts à échéance	2,000 00	
Chèques certifiés	1,871 19	
Chèques du caissier en circulation	15,012 75	
Dépôts des Etats-Unis	182,844 08	
Dû à d'autres banques nationales	229,839 01	
Dû aux banques et banquiers d'Etat	52,910 25	2,837,339 00
Total		$3,688,858 93

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi: WILLIAM PALFREY, caissier de la Banque ci-dessus, je jure solennellement que l'exposé ci-dessus est véridique au mieux de ma connaissance et de ma croyance.
WM. PALFREY, Caissier.

Fait sous serment devant moi, ce 5ème jour d'août, 1887.
GEO. W. CHRISTY notaire.

Pour copie conforme :
WM. T. BENEDICT.
C. H. BECK.
JOHN T MOORE, Jr.
Directeurs.
7août—

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances de la Nlle-Orléans.

CONFORMEMENT au règlement de sa charte la Compagnie d'Assurances de la Nouvelle-Orléans publie l'état de situation suivant de ses affaires, du 1er janvier au 31 décembre 1887:

Primes d'incendie	$252,568 66	
Primes maritimes	11,034 79	
Primes de rivières	5,485 26	
		$269,088 71
Primes acquises de 1886		75,785,78
Total des primes		$344,874 49
A déduire—		
Primes non terminées pour 1887	$57,567 11	
Primes remboursées	36,595 96	
Réassurances	6,419 13	$100,582 20
Primes nettes acquises		$244,292 29
A ajouter— Intérêt, loyers et sauvetage		20,112 52
Revenu net		$264,404 81
A déduire—		
Pertes par le feu		$212,093 25
Pertes maritimes		9,207 03
Pertes de rivières		6,945 85
Pertes payées		$228,246 13
Commissions		27,459 45
Taxes et licences d'Etat, et de ville		8,304 30
Donations charitables		849 85
Frais de Cour et honoraires d'avocat		970 28
Babcocks et corps de sauvetage		4,129 21
Dépenses générales et salaires		26,714 54
Profits et pertes		986 84
		$297,663 60
Excédant des dépenses et pertes en sus du revenu		$33,258 79
A ajouter—		
Pertes ajustées	$46,442 73	
Pertes non ajustées	13,060 00	
		$59,502 73
Total des dépenses et pertes payées en sus du revenu		$ 92,761 52

La Compagnie a l'actif suivant, selon la valeur du marché le 31 décembre 1887 :

Bons des Etats-Unis 4 pour cent, bons de la ville de la Nlle-Orléans, bons à primes, Consolidés de l'Etat de la Louisiane (4 pour cent) compagnie de pompe à vapeur de St-Bernard, et bataillon d'artillerie de Washington	$214,716 15
Metairie Cemetary Association et Vallette Dry Dock Co, et N. O. Cotton Exchange	28,300 00
Argent dans les banques	16,300 96
Billets de première hypothèque, prêts sur demande, garanties par valeurs en nantissement, et billets pour primes	67,953 66
Propriétés foncières diverses et meubles de bureau	70,835 25
Primes en voie de collection	41,539 98
Compte de suspension et warrant d'Etat	572 82
Intérêt sur billets hypothécaires	5,517 05
	$445 735 87

PASSIF.

Créanciers divers et dividendes non réclamés	$ 3,167 43	
Pertes ajustés et non ajustées	59,502 73	$ 62,670 16
Surplus net en ce qui regarde les porteurs de police		$383,065 71

L'exposé qui précède est une copie vraie et exacte des livres de la Compagnie.
[Signé] J. TUYES, Président.
JOS. A. HINCKS, Secrétaire.
Fait et signé pardevant moi, ce 16me jour de janvier 1888.
[Signé] JAS FAHEY Notaire

Nous, soussignés, formant le comité spécial chargé par le Conseil de Direction de la COMPAGNIE D'ASSURANCES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, d'examiner et d'estimer l'actif de la dite compagnie, certifions par les présentes que, après une enquête scrupuleuse, nous considérons l'estimation de l'actif ci-dessus comme exacte et correcte.
A. SCHREIBER,
H. LAROUSSINI,
P. POUTZ,
C. T. DUGAZON.

DIRECTEURS.

THEO. BRIERRE, EDW. J. BOBEY, C. T. DUGAZON, D. FATJO, H. GALLY, J. W. HINCKS, H. LAROUSSINI, P. POUTZ, GUST. PITOT, A. SCHREIBER, CHAS. E. SCHMIDT, JULES TUYES.
18 janv—1m

21me Etat de Situation Annuel —DE LA— Compagnie d'Assurances Germania

De la Nouvelle-Orléans.

CONFORMEMENT aux exigences de la charte, la compagnie publie l'exposé suivant pour l'année finissant le 31 décembre 1887 :

Primes sur incendie		$183,534 79
Primes sur mers		3,229 87
Primes sur rivières		1,189 34
Totales primes		$187,954 00
A ajouter: Risques non acquises de 1886		37,801 16
Total		$225,755 16
A ajouter Intérêt, profits et pertes	$33,077 60	
Moins appointements et dépenses générales	12,224 12	20,853 54
Fonds de surplus de 1886		19,367 02
Total		$265,975 72
Pertes payées—		
Sur primes d'incendie	$84,478 60	
Sur primes de mers	3,138 62	
Sur primes de rivières	1,756 17	
	$89,372 81	
Compte de réassurances	34,630 77	
Primes remboursées et commissions	45,385 87	
Taxes d'Etat et de ville, Bureau des Underwriters, corps de sauvetage, souscriptions	6,923 77	$176,813 22
Total		$89,162 50
Réserve pour—		
Primes non expirées	$37,146 53	
Pertes non payées	12,648 95	
Dividende 5 0/0 déclaré en juillet 1887	10,000 00	
Dividende 5 0/0 déclaré en janvier 1888	10,000 00	
Fonds de surplus de 1887	19,367 02	
	$89,162 50	$89,162 50

ACTIF

Billets reçus pour primes	64 00
Primes en collection	36,959 53
Prêts sur nantissements	9,850 50
Prêts sur hypothèques	5,925 00
Bons des Etats-Unis et d'Etat, Bons consolidés et Bons à primes de ville	99,815 00
Banques, assurances et autres stocks	20,945 00
Bâtisse 51 rue du Camp et autre propriétés foncières	69,619 34
Meubles et installation	3,367 75
En caisse et en banque	32,616 58
	$279,162 50

L'exposé ci-dessus est une copie correcte et exacte des livres de la compagnie.
[Signé] H. ZUBERBIER, Président.
J. HASSINGER, Vice-Président.
EMIL WEBER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, à la Nouvelle Orléans, ce 13me jour de janvier 1888.
W. O. HART, Notaire.

A une réunion du Conseil de Direction tenue le 12 courant, il a été résolu de déclarer un second dividende semi-annuel de (5) cinq pour cent, faisant 10 pour cent par an sur le fonds-capital pour l'année finissant le 31 décembre 1887, pour être payé sur demande.

DIRECTEURS.

H. ZUBERBIER, J. J. WECKERLING, J. HASSINGER, P. W. DIELMAN, J. B. MEYERS, GEO. H. BRAUGHN, FRANK VATTER, HERM. CURTIUS, J. J. LANGLES, J. E. MERILH, JOHN THORN, LOUIS GRUNEWALD, A. G. RICKS, W. W. HUCK, C. B. FISCHER.
15 jan—1m

Portraits au Crayon

J. EMILE RIVOIRE, Artiste.
40 rue Toulouse.
11nov—

Chez tous les Parfumeurs & Coiffeurs
La VELOUTINE
Poudre de Riz spéciale
PRÉPARÉE AU BISMUTH
Par CHles FAY, Parfumeur
PARIS, 9, Rue de la Paix, PARIS

LA FARINE DUTAUT
Est le meilleur Aliment des Enfants
35 ans de succès. Elle aide l'allaitement et facilite le sevrage. Elle se digère très bien; n'aigrit jamais, et prévient vomissements et diarrhée, même à l'époque de la dentition. Vente en gr.: Mme DUTAUT, à Choisy-le-Roi. New-Orléans: FOUGERA; St-CYR-FOURCADE, 215, Canal-street; LYONS & Co, 42, Camp Str.

VICHY
Administration : PARIS, 8 Boulevard Montmartre.
Grande-Grille—Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions viscérales, calculs biliaires, etc.
Hôpital—Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, inappétence, gastralgie, dyspepsie.
Célestins—Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète albuminurie.
Hauterive—Affections des reins, de la vessie, la gravelle, les calculs urinaires, la goutte, le diabète, l'albuminurie.
EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE
Les sources de Vichy, ci-dessus, se trouvent chez MM. PAUL GELPI & BRO., BRULATOUR MARCEL MAJEAU.

ANÉMIE
QUINA LAROCHE Ferrugineux
Recommandé pour faciliter les Croissances et Formations difficiles, il procure au sang la force et les Globules rouges qui en font la beauté; il fortifie l'Estomac, excite l'Appétit, combat l'Anémie, le Lymphatisme; abrège les Convalescences, etc.
PARIS, 22, rue Drouot, 22, PARIS
NEW-YORK, E. FOUGERA ET Cie.

DANS LES BONNES PHARMACIES
Sparadrap Révulsif de THAPSIA
à la Marque de Hippocrate et Galien
De la Maison DESNOIX
17, Rue Vieille-du-Temple, PARIS
Très efficace pour le traitement externe des Rhumatismes, Irritations de la Poitrine, Bronchites, Rhumes, Maux de Gorge, etc.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurances Mutuelles des Marchands de la Nouvelle-Orléans.

No 104 RUE DU CANAL.

Trente-deuxième Etat de Situation Annuel.

CONFORMEMENT aux exigences de sa Charte, la Compagnie publie l'exposé suivant:

Primes reçues durant l'année expirant mai 1887, y compris les primes non acquises de la précédente année—

Primes sur les risques d'incendie		$185,975 20
Primes sur les risques de mer		6,597 07
Primes sur les risques de rivière		4,708 65
Total des primes		$197,156 02
Moins les primes non échues		54,874 00
Primes nettes acquises à la date du 31 mai 1887		$142,282 02
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$50,345 05	
Sur risques maritimes	5,078 48	
Sur risques de rivières	1,323 90	
Taxes et dépenses, moins l'intérêt	3,355 98	
Réassurances et primes remboursées	19,627 13	77,930 54
Profits		$64,351 48
Moins 7½ 0/0 dividende payé	$45,000	
Réserve pour les réclamations non ajustées	15,000	60,000 00
En plus		4,351 48

La Compagnie a l'actif suivant:

Immeuble	$252,317 06
Actions de Banques, de Compagnies de Chemins de fer et autres	56 736 77
Billets garantis par hypothèques et nantissements	164,939 95
Billets recevables	54,724 51
Primes en voie de recouvrement	22,572 97
Action de la compagnie du chantier "Dry Dock" de Vallette	11,362 50
Jugements sur les billets hypothécaires	4,335 00
Comptant en caisse	29,779 25
	$542,771 01

L'exposé qui précède est une copie juste, vraie et exacte des livres de la Compagnie.
G. W. NOTT, Secrétaire.
P. FOURCHY, Président.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Fait et signé pardevant moi ce 15me jour du mois de juin 1887.
N. B. TRIST, Notaire.

DIRECTEURS :

D. A. Chaffraix, M. W. Smith, Paul Capdevielle, Aristide Hopkins, Paul Fourchy, Jos A. Shakspeare, W. H. Bofinger, Jno B. Lallande, D. Fatjo, U. Bassetti, Alden McLellan

L'INSTRUCTION,

Journal hebdomadaire illustré

D'Enseignement Populaire.

Rédacteur en Chef: Maurice WAHL

Agrégé de l'Université, Professeur d'Histoire et de Géographie au Lycée Lakanal.

L'INSTRUCTION publiera en commençant un cours d'Histoire, un cours de Géographie, un cours de Grammaire historique, un cours de Littérature française, un cours de Mathématiques, un cours de Physique, un cours de Comptabilité, un cours d'Anglais, des cours d'Allemand, un cours d'Anglais, des variétés sur la Littérature étrangère, sur les Actualités, etc. Chaque numéro contiendra la valeur d'un volume classique. Tout le monde pourra juger la splendeur et l'utilité de ce journal en achetant le 1er numéro qui est mis en vente au prix de Cinq centimes au lieu de 50 centimes, par exception et à titre de spécimen.

ABONNEMENTS:

PARIS ET DÉPARTEMENTS		ÉTRANGER	
Un an	20 fr.	Un an	24 fr.
Six mois	11 fr.	Six mois	13 fr.

Les 10,000 premiers abonnés d'un an recevront gratuitement en souscrivant le Grand Dictionnaire de Biographies Contemporaines, un magnifique volume contenant la Biographie de toutes les célébrités françaises et étrangères. Ce vol., relié, est vendu partout 30 fr., c'est-à-dire qu'il représente à lui seul la valeur de l'abonnement.

Adresser toute demande d'abonnement accompagnée d'un mandat-poste à l'administration

131, Rue Montmartre, 48, Rue N.-D.-des-Victoires — PARIS, Pl. de la Bourse.

COURS— HISTOIRE, GÉOGRAPHIE, LANGUE FRANÇAISE, LANGUE ALLEMANDE, LANGUE ANGLAISE, LANGUE ITALIENNE, LANGUE ESPAGNOLE, ARITHMÉTIQUE, LITTÉRATURE, PHYSIQUE, CHIMIE, COMPTABILITÉ, DESSIN, BEAUX ARTS, COMMERCE, ECRITURE, MATHÉMATIQUES, GRAMMAIRE HISTORIQUE, GÉOMÉTRIE, ETC. ETC.

VARIÉTÉS—Sur l'Histoire, les Découvertes, les Voyages, la Littérature étrangère, les Inventions, la Géographie, l'Histoire naturelle, etc., etc.

ILLUSTRATIONS—Scènes historiques, Cartes, Vues, Plans, etc., etc.

Principaux Collaborateurs—Guillet, Agrégé de l'Université, Professeur d'Histoire au Lycée Charlemagne.
G. Cardon, Agrégé de l'Université, Professeur d'Histoire au Collège Rollin.
G. Pélissier, Docteur ès-Lettres, Professeur au Lycée Lakanal.
V. Lefesteux, Agrégé de l'Université, Professeur de Physique au Lycée Lakanal.
A. Badzynsky, Anc. élève de l'Ecole Normale supérieure, Professeur de Mathématiques à l'Ecole Monge.
Ch. Fenelle, Agrégé de l'Université, Professeur d'Allemand au Lycée Janson de Sailly.
A. Legrand, Agrégé de l'Université.
J. Theilet, Professeur de Comptabilité.
L. Mourgue, Professeur d'Anglais.
A. Dayot, Inspecteur des Beaux-Arts.
E. Petit, Docteur ès-Lettres, Professeur au Lycée Janson de Sailly.
L. Bénédite, Attaché au Musée du Luxembourg.
P. Dupuy, Agrégé d'histoire, surveillant général à l'Ecole Normale supérieure, Prof. à l'Ecole Normale de Fontenay-aux-Roses.
A. Mespié, Professeur de Littérature à l'Ecole sup. des Lettres d'Alger.
F. Brunot, Maître de Conférence à la Faculté des Lettres de Lyon.
H. Barthélemy, Ancien Professeur d'Histoire et d'Art militaire à l'Ecole de Saint Cyr.

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES dans les KIOSQUES et dans les GARES.
Le 1er No 5 cent. au lieu de 50 centimes.

50 cent. LE NUMÉRO. — Un Numéro PAR SEMAINE.

OFFICIEL.

Exposé annuel du Fonds des dépenses judiciaires de la Paroisse d'Orléans pendant l'année expirant le 31 décembre 1887.

DÉPARTEMENT DE L'EXÉCUTIF, Etat de la Louisiane.

CONFORMEMENT aux dispositions de la loi No 136 de l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane approuvée le 10 avril 1880, nous, SAMUEL DOUGLAS McENERY, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, et Oscar Arroyo, Secrétaire d'Etat, après avoir examiné et comparé les timbres judiciaires qui sont nécessaires et requis par la loi pour la mise à exécution des dispositions de l'Acte précité et qui sont émis sous l'autorité de l'Article 148 de la Constitution de l'Etat et qui sont actuellement entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier d'Etat, ainsi que le montant des timbres vendus, le produit de la vente et la manière dont il en a été disposé pour le compte des fonds des dépenses judiciaires de l'Etat, nous sommes arrivés au résultat suivant établi dans les livres de l'Auditeur des Comptes Publics et du Trésorier de l'Etat et que nous certifions correct:

Montant des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes Publics, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé déposé et enregistré dans le bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, quatre cent soixante-huit mille six cent vingt-neuf piastres 75 cents	468,629 75
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année se terminant le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Balance des timbres judiciaires entre les mains de l'Auditeur des Comptes publics, le 31 décembre 1887, deux cent soixante-dix mille dollars	270,000 00
Montant des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1886, d'après l'exposé enregistré au bureau du Secrétaire d'Etat, le même jour, dix mille six cent six dollars, 87 cents	10,604 87
Montant des timbres judiciaires retirés par le Trésorier d'Etat des mains de l'Auditeur des Comptes publics pendant l'année échue le 31 décembre 1887, cent quatre-vingt dix-huit mille six cent vingt-neuf dollars, 75 cents	198,629 75
Montant total des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat pendant l'année échue le 31 décembre 1887, deux cent neuf mille deux cent trente-six dollars, 62 cents	209,236 62
Montant des timbres judiciaires vendus par le Trésorier d'Etat, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, quatre-vingt mille six cent soixante-cinq dollars	80,665 00
Balance des timbres judiciaires entre les mains du Trésorier d'Etat, le 31 décembre 1887, cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze dollars, et 62 cents	128,571 62
Montant des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le fonds des Dépenses judiciaires, pendant l'année échue le 31 décembre 1887, en paiement des réclamations suivantes, savoir:	
Pour fournitures de bureaux distribués aux différents officiers de la paroisse d'Orléans, y ayant légalement droit en vertu de la loi No 132 de 1880, trois mille cent quatre-vingt-quinze dollars, et 9 cts	3,195 09
Pour salaires et rémunérations dus aux différents officiers et employés de la paroisse d'Orléans, salaires tirés du dit fonds, cent mille deux cent quarante-un dollars, et 68 cents	100,241 68
Montant total des warrants émis par l'Auditeur des Comptes publics contre le Fonds des Dépenses Judiciaires du 1er janvier 1887 au 31 décembre 1887 inclusivement, cent trois mille quatre cent trente-six dollars, et 77 cents	103,436 77

En foi de quoi nous avons apposé nos signatures officielles, accompagnées du Sceau de l'Etat de la Louisiane en la ville de Baton Rouge, ce neuvième jour de janvier A. D. 1888.

{LS}

S. D. McENERY, Gouverneur de la Louisiane.
OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.

Avis aux Créanciers

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La." insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restât alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs (assignee) de N. S. Williams, pour $50,606 83. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de Circuit et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel ayant été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.

Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM.
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.

M. Aronstein, F. Alpunte, Joseph Batt, A. Baybi & Co., W. R. Bell, B. Benjamin & Co., Louis Balleo, L. Bebolet, J. Branden, J. F. Bartholomy, Bornio & Bro., C. Barbe, J. A. Blaffer & Co, Jean Ballencie, Samuel Bandera, James D. Coleman, Amadie Couturie, Lucy Curtis, Creole Fire Co. No. 9, P. Casse, agent, Eugene Coulon, J. Cassard, J. H. Clipot, Louis Chaplain, Etienne Dubois, Mme Louis De Galle, T. B. Dunbar, P. Dejan, Arthur Denis, Dominique Doux, O. Drouet, A. Dumestre, Cavallier & Co., S. Escoffier, Percival Forgey, F. B. Fleitas, J. A. Fernandes, Fritz & Branden, J. B. Frank, Gustave Furate, Felber & Gensenheim, Mme Gust. Fournade, Joseph Gatzinger, T. Generelly, Isadore Geraud, Geidenbow & Kelly, G. H. Gardner & Co., S. Guinault, E. J. Hamil on, J. M. Homans & Co., Mme Anna Hill, C. C. Holtz, Marx Israel, Johnson & Manson, Jeannenaud & Co., B. Jahrena, Harriet Johnson, C. W. Kollender, Dr E. Kunnemann, Joseph Larrieu, M. Lamason, C. L'Hote & Co, Edward Lischy, Labouisse & Dohla, T. Lafon, G. A. Lassaux, E. Montense & Co, A. J. Montein, M. Mann, P. Macon, J. G. Monrose, curator, Chas Massien, Succ. de Philip McCabe, Lucien Mallo, A. May, Dr A. Mercier, M(dame) Meilleur, Norton & Bell, A. Olivier & Co, S. Pablo, Mme Anna Perigne, A. Petit, H. Pedarre, A. Pallacio, P. Pons, A. Quintfe Fils, E. Roger & Co., J. Straus, J. E. Sarrazin, G. Schmidt, Strauss, B. Smith, M. Sees, Smith & Go, F. Sancho, D. H. Symart, J. B. Sanlari Schuller, David Stewdt, Mme M. E., E. F. Schmicedore, H. N. Soria, Nicholas Th, A. Tesson, Samuel M. Todd, W. Van Benthuysen, E. Vorster, Philip Vellerie, Phine Wagner, Wm. Whan, Suc. de Wilkersen & Meely, B. Wagener, E. L. Zell & Co., A. M. Agoissta, A. Alciator, Joseph Brugers, Dr. I Bordes, W. R. Bell, adm. aist'r, A. Bedault & Co., Bercier & De Smet, F. Belden, F. Breen, Louis Bauer, R. Beltran, R. E. Barlado, W. Alexandre Bosse, J. A. Borduzat, Comagerie & Lambert, F. Calloway, agent, P. Caro, François Carrere, Cassidy & Miller, P. Casse, N. Connell, L. Charost, Herman Curtius, John Crickard, Dubois & Lamaniere, P. Duchenne, A. Delamotte, J. C. Denis, De Saizer Hart & Co., George Degan, G. M. Doll, M. T. Ducros, A. De Sainte Gême, Manuel Elliott, Florian Flange, Foley, Conger & Co., A. Fusich, Charles Fitz, M. Fallex, E. C. Feinour, G. R. Finalay, Joseph Guengheimer, Generelly & Aliex, A. Grouchy, Fred Geed, Mme Arecio Guivand, Howard Gorman, J. Garidel, Herman & Vignes, George How, M. D., B. Herree, Mme Henry Hébert, Imcau Aycock & Co, O. B. Johnson, J. M. Justiniani, F. Janfreid, Emile Kern, Kendig & Co, Anatole Lessement, R. Laplace, X. Lavaisson, La. Equit. Life Ins. Co., Lang & Bernheimer, Mme J. B. Leprete, Suc., La. Ice Manufact. Co., Peter Lamia, Charles Massen, J. Mandin, E. Musgrove, agent, C. M. Mangin, Maignan & Laborde, J. Mannand, T. Mereau, Orville Marigny, V. Maignan, H. Marks, Bercille Nivette, Frank Oberhauser, H. D. Ogden exécuteur, S. P. Parmly, agent, Pritchard & Beekham, Parkins, Swanson & Co, S. B. Packard, B. Piffet, Planters Cotton Press, E. Rabasse, J. Reviere, Mme Anna Saron, William Sweete, Southern Ramie Culture Assn., Swarbacker & Dryer, H. F. Stuncken, Schneider & Zuberbier, J. Siegfriend & Co., S. Szabary, J. J. Stewart, trésorier, F. Soublet, C. B. Singleton, Alfred Shaw, F. Samazeuilh Sts, E. A. Terrebonne, S. M. Todd & Co, E. A. Tyler, M. A. Vogel, Jas A. Vignaud, François Voirin, Adolp Wats, L. A. Wilts, James Wilson, E. E. White, M. A. Zounts &

L'annuaire de Soards.—Cet important ouvrage renfermant toutes les informations qui se peuvent désirer sur la Nouvelle-Orléans ainsi qu'un état industriel, commercial et administratif de celle-ci, vient de paraître (1888), comme toutes les années précédentes. M. L. Soards en est l'éditeur depuis une vingtaine d'années.

On ne saurait nier que le produit de la vente d'un livre de ce genre ne couvre jamais les frais auxquelles entraîne sa publication; ce n'est donc sur le patronage des négociants qu'a compté M. Soards, non seulement en leur vendant un exemplaire de son annuaire, mais encore en y publiant les annonces de leurs maisons de commerce.

Les étrangers, on le sait, jettent les yeux sur un Directory dans le but de se parfaitement renseigner sur la ville qu'ils visitent, pour savoir si les affaires y sont brillantes, si ses habitants sont actifs, entreprenants.

Le négociant qui omet de publier une annonce dans cet annuaire méconnaît ses intérêts.

Aucun exemplaire ne s'en vend hors du bureau de l'éditeur. Ainsi donc, l'homme d'affaires qui n'y a pas souscrit s'est exposé à en être privé. Le livre se vend $6. S'il arrivait à quelque personne d'en vouloir un exemplaire maintenant que la rentrée des listes s'est faite, elle aurait à en faire la demande, par carte postale ou autrement, à l'éditeur, Allée Commerciale, 5.

TO-KALON.
AVIS AUX FAMILLES.

VINS supérieurs de Californie, que l'on trouvera toujours chez M. Forget, 149 rue Royale; surtout le célèbre vin de M. Crabb. Dîners à son restaurant, 40 rue Dauphine, 50 sous avec une demi-bouteille vin ordinaire; pour 5 cents de plus on a une demi-bouteille du fameux To-Kalon.
17 fév 88—1anPP.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.

Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, et ses Grands Tirages Trimestriels ont lieu en Mars, Juin, Septembre et Décembre

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

[signatures]

Commissaires.

Grand Tirage Trimestriel, —A— L'ACADÉMIE DE MUSIQUE, NOUVELLE-ORLEANS, MARDI, 12 JUIN 1888.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun. Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2: Vingtième de Billet $1.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de	$300,000,	soit	$300,000
1 Lot de	100,000,		100,000
1 Lot de	50,000,		50,000
1 Lot de	25,000,		25,000
2 Lots de	10,000,		20,000
5 Lots de	5,000,		25,000
25 Lots de	1,000,		25,000
100 Lots de	500,		50,000
200 Lots de	300,		60,000
500 Lots de	200,		100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de $500, soit	$50,000
100 Lots de $300,	30,000
100 Lots de $200,	20,000

PRIX TERMINAUX.

1,000 Lots de $100, soit	$100,000
1,000 Lots de $100,	100,000

3,136 Lots se montant à....$1,055,000

Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adressez à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées à la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

RAPPELEZ-VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tire un lot.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

FEUILLETON.

No. 8. Commencé le 1er juin

LA SŒUR AINÉE

— PAR —

JULES MARY.

PREMIÈRE PARTIE.

LE CHIRURGIEN.

IV

—Suite—

—Est-ce que tu comptais sur moi pour encourager ta sotte affection? Veuille bien ne plus m'en parler et garde pour toi ta mine contrite, monsieur l'officier mélancolique. Ne te conduis pas comme un collégien de quinze ans.

—Mon père, dit Jacques, vous avez tort de me traiter en enfant. J'ai sur les bras des galons qu'on n'acquiert point sur les bancs du collège, et sur la poitrine une croix qu'on ne donne pas aux écoliers. Je vous prie de vous en souvenir, et je vous saurai un gré infini de ne pas traiter à la légère les choses qui me tiennent à cœur et dont je vous parle sérieusement.

Cela cingla le marquis comme un coup de fouet.

—Et moi, monsieur, dit-il sèchement, je n'ai pas le temps d'écouter vos sornettes. Ce que j'ai résolu sera fait. Rien au monde ne m'en empêchera. Vous alliez vous promener, je suppose, quand vous m'avez rencontré? Continuez donc votre promenade, je vous prie, et ne vous croyez point obligé de me tenir compagnie....

Il salua Jacques d'un signe de tête ironique et s'éloigna.

Le jeune homme, troublé, resta immobile sur la route. Son père ne fléchirait pas, il en était sûr.

Mais pourquoi donc cette résolution si brusque, que rien n'expliquait?

Quel secret lui cachait-on?

Il regardait machinalement le marquis, au loin, sur la route, qui s'en allait d'un pas lent, mais décidé. Il avait vaguement senti qu'il n'y avait rien pour lui, chez cet homme.

Il le suivit, n'osant pas le rejoindre et revint, triste et découragé au château.

Clotilde, anxieuse, n'osait lui parler. Elle avait guetté son retour avec terreur. Quand elle l'aperçut marchant la tête basse, pâle, triste à mourir, son cœur se serra. Savait-il donc le passé? Bargemont, sans pitié, avait-il tout dit?

Elle fut vite rassurée, heureusement. Jacques se jeta dans ses bras, laissant couler ses larmes, sans honte, sans se cacher de cette faiblesse.

—Inflexible! dit-il.... inflexible et cruel.... et joyeux presque de la cruauté qu'il prépare, comme on l'est d'une bonne action ou d'une bonne pensée!....

—Je te l'avais dit. Je t'avais prévenu.

Il eut un geste d'impatience nerveuse, de colère.

—On me cache quelque chose. Je veux savoir, je veux savoir, mère, c'est votre secret. Mon père m'a renvoyé à vous. Parlez.

—Je t'assure que je ne sais rien....

—Alors, qui donc ment? Est-ce vous? Est-ce mon père? Et pourquoi? J'ai le droit de savoir, moi. Qui a tort? Qui est coupable? Elles? mon père ou toi?

—Moi, dit-elle, d'une voix brisée par l'émotion.

Il essaya de lire dans ses yeux, mais elle gardait la tête baissée. Elle avait le front rouge. Devant son fils!

—Toi, coupable! dit-il avec un élan de tendresse.... Toi la plus aimante, la plus douce, la plus sainte des femmes! Et de quelle faute, mon Dieu? me diras-tu?

—Non.

—Parce que cette faute n'existe pas. Tu t'accuses de gaieté de cœur, pour décourager mes rancunes, parce que tu sais bien que toi je ne pourrai, jamais, en dépit de tout, te haïr.... Est-ce vrai? Ai-je compris?

Elle ne répondit pas.

Jacques se promena dans la chambre, rêveur, s'arrêtant parfois, réfléchissant profondément. Il ne savait quel parti prendre. Son cœur était torturé. Il murmura :

—J'ai beau chercher quelque moyen... Je suis impuissant. La volonté de mon père est formelle. Ma mère elle-même courbe le front devant lui. Toute révolte serait inutile. Je le vois bien, hélas! Il faut qu'elles partent.

La soirée se passa, triste. Bargemont évita de revoir Jacques. Marthe et Isabelle, si éloignées qu'elles fussent de deviner les graves événements qui se préparaient, comprenaient cependant qu'il se passait quelque chose d'extraordinaire. Jacques et Clotilde avaient pleuré. Cela se voyait. Et le fils et la mère, en regardant les jeunes filles, avaient sur les yeux un voile de tristesse profonde.

Lorsqu'il retourna au fort, Marthe était sur son passage.

—Jacques, dit l'enfant, pourquoi êtes-vous si préoccupé?

—Je ne le suis pas, fit-il en essayant de rire.

—Si je vous demandais de me confier le sujet de votre chagrin?

—Puisque je vous assure, Marthe....

—Nous serons deux à le partager....

Il secoua la tête, lui fit un signe amical et s'éloigna. Mais il avait à peine fait quelques pas, que la jeune fille était derrière lui, prenait sa main, la portait à ses lèvres. Ce fut sur ses doigts comme une impression de brûlure.

Et il n'était pas revenu de son trouble et de sa surprise, qu'elle avait disparu en courant.

V

Olivier de Bargemont, qu'il faut que nous mettions en scène, car il joue un rôle important dans notre récit, était plus âgé que Jacques de deux ans seulement.

Il ne lui ressemblait guère.

Grand, blond, d'une apparence frêle, presque chétive, tant il était mince et flexible, il avait un visage pâle, exsangue, des yeux bleus, presque ternes, aux paupières fatiguées, déjà ridées.

Tout chez lui indiquait l'homme faible de caractère.... le front rond vers les tempes, les lèvres fortes et sans couleur, jusqu'à la démarche hésitante et indécise.

Il accusait plus de quarante ans, bien qu'il en eût à peine vingt-sept.

Le marquis, bien qu'il fût sans grande fortune, depuis la débâcle de la Bourse, destinait Olivier à la diplomatie. Son grand nom, ses relations, assuraient au jeune homme toutes les chances d'un brillant mariage, car il n'est pas de carrière où la richesse soit plus indispensable.

Jusqu'à vingt-sept ans, Olivier avait été rebelle à toutes les propositions d'alliance qui lui avaient été faites.

Lancé, à Paris, dans la vie élégante, il y avait acquis des habitudes de luxe, de bien-être, pour la satisfaction desquelles ses appointements au ministère, et la maigre pension que lui servait le marquis, étaient loin de suffire; un riche mariage, seul, semblait devoir lui permettre de ne rien changer à ses dépenses.

Mais ces dépenses, comment les faisait-il? Quelles étaient ses ressources secrètes, en dehors des ressources connues?

Il jouait. C'était une passion terrible, inexorable qui l'avait emporté dans son tourbillon et qui lui prenait la santé, l'énergie de l'âme et du corps, l'intelligence, la vie.

Il jouait avec des alternatives de gain ou de perte.

Il passait toutes ses nuits dans les cercles où il était membre et où florissait le baccarat, toutes ses nuits jusqu'à l'aube grise qui, souvent, le trouvait couché en quelque coin, éreinté, moulu, tout de son long sur un canapé, la tête et le cœur vides, sans un sou, parfois.

A deux reprises, il avait touché au drame.

La première fois, il perdait soixante-dix mille francs sans avoir de quoi payer.

Il courut à Bargemont et révéla tout à son père.

La faute était commise. Il était trop tard pour l'empêcher. Le marquis paya, tout d'abord. Ensuite:

—Monsieur, dit-il, que ceci vous serve de leçon, une fois pour toutes; ces soixante-dix mille francs qui n'eussent rien été, il y a quelques années, constituent aujourd'hui, pour moi, une somme énorme. Vous me les demanderiez une seconde fois que je ne pourrais vous les accorder. Nous sommes loin d'êtres riches. Nous avons trois fermes, dont les revenus nous permettent de vivre petitement. C'est une situation voisine de la gêne. Cette situation vous la connaissez. Vous êtes donc coupable de jouer, c'est-à-dire de risquer de perdre, alors, qu'il se pourrait que vous ne fussiez pas en état de rembourser. Cela est, monsieur, sachez-le bien, d'un malhonnête homme. Vous jouez pour acquérir un luxe que vos ressources et les miennes ne vous permettent pas de vous procurer. Lorsqu'on s'appelle de votre nom, il n'est jamais ridicule de se présenter dans un salon avec un pantalon qui n'est pas coupé à la dernière mode, un habit de la saison précédente et un gilet où il y a un bouton en trop ou un bouton en moins, selon l'élégance du jour. Vous avez été malhonnête, monsieur. Une seconde fois, vous seriez un fripon, car il me serait impossible de vous venir en aide.

Olivier avait courbé la tête et n'avait pas répondu.

Il sentait la justesse des reproches de son père.

Cependant, après s'être abstenu de jouer pendant deux mois, effort énorme, il retomba de plus belle au milieu des incertitudes de sa vie d'angoisses et de jouissances mortelles.

Un an après, il sortit, un matin, du cercle, la tête en feu, ivre, fou plutôt, ne sachant plus ni ce qu'il faisait, ni où il allait.

Il se laissa choir, sans force, presque sans vie, sur un banc du boulevard des Italiens, et là, s'endormit tout d'un coup d'un sommeil de plomb. Des gardiens de la paix essayèrent de le réveiller et n'y parvinrent pas. Voyant un jeune homme bien mis, élégant, ils devinèrent en partie ce qui s'était passé, le portèrent dans un fiacre et donnèrent au cocher l'adresse qu'ils avaient trouvée dans son portefeuille: avenue de Villiers, 172. Les cahots du fiacre sur les pavés ne le réveillèrent pas. Avenue de Villiers, le cocher le transporta chez lui, aidé par le concierge qui veillait de se lever. Il dormit ainsi jusqu'au soir, très tard. Lorsqu'il se réveilla, son valet de chambre dut lui expliquer à plusieurs reprises ce qui s'était passé. Olivier ne comprenait pas. Quand lui revint le souvenir, c'est-à-dire le sentiment complet de la réalité et de la vie, il poussa un gémissement et s'évanouit.

En outre de ce qu'il possédait, de tout ce qu'il avait gagné auparavant, et dont il ne lui restait rien, Olivier avait perdu la nuit dernière cent mille francs, à peu près, sans avoir le premier sou pour les payer.

S'il ne réunissait pas ces cent mille francs le lendemain, il était perdu, il était déshonoré, il n'avait plus d'autre ressource que le suicide.

Il courut au cercle, emprunta quelques louis, joua, gagna d'abord avec une persistance singulière.

La sueur au front, les mains tremblantes, incapable de se contenir, et la respiration si bruyante qu'on le regardait parfois avec étonnement, il voyait monter devant lui une pile d'or et de billets de banque.

La pile d'or et de billets s'effondra.

Olivier ne possédait plus rien.

Il rentra chez lui, s'enferma dans sa chambre, arma son revolver et, cherchant la place du cœur, y appliqua le canon; le froid de l'acier le fit frissonner, comme s'il avait été touché par quelque bête immonde; il rejeta l'arme et, s'écroulant dans un fauteuil, il se mit à pleurer, anéanti, brisé, perdu.

Il avait cru qu'il aurait le courage de se tuer.

Il était lâche!....

Toute la nuit, il rêva. Que faire pour trouver ces cent mille francs? Les dettes de jeu sont des dettes sacrées et se payent dans les vingt-quatre heures. Le délai suprême était le matin de cette nuit!.... Certes, il ne trouverait jamais, jusqu'à cette heure-là; le temps s'écoulait avec une rapidité étrange et les demies sonnaient, aussi les heures, rapprochées comme des minutes.

Mais si, dans la matinée, dans la journée même, il pouvait payer cette dette, nul ne lui reprocherait son retard et ne lui en tiendrait rigueur. Il lui restait donc, en somme, une journée.

Il vit avec épouvante l'aube poindre derrière les rideaux de sa chambre.

Paris s'éveillait. Les voitures devenaient plus fréquentes, que de fois il avait vu, ainsi, se lever le jour, après ses nuits passées devant la table verte!

Il ouvrit la fenêtre et respira l'air matinal.

Il avait un incendie dans le cerveau.

Machinalement, il regarda le ciel. Il tressaillit. Le soleil colorait de rouge les nuages que le brouillard amoncelait au-dessus de Paris.

—On dirait du sang! murmura-t-il.

Il referma la fenêtre. Une vague peur l'étreignait. Dans l'effroyable angoisse de sa situation, il sentait qu'il était prêt à tout, ce rouge du ciel était maintenant descendu dans son âme, et il avait beau fermer les yeux, il le voyait toujours.

Vers huit heures, il s'habilla, mais toute l'eau fraîche qu'il se versait sur le front, ne put faire passer la fièvre intense qui lui brûlait le visage.

Il sortit, appela un fiacre et donna l'adresse d'un usurier, Liverquet, rue Monsieur-le-Prince, auquel il avait eu affaire plusieurs fois déjà et dont il avait tiré quelques services.

Il n'avait pas grande confiance dans cette démarche. Liverquet étant un faiseur de minces affaires, prêtant à la petite semaine, avançant aux étudiants leur mois, mais ne s'aventurant jamais au delà de quelques billets de mille francs.

Liverquet demeurait au cinquième étage d'une maison sale et noire, dont l'escalier puant craquait et se disloquait sous les pieds. Plus sale et plus écœurant encore était le logement de l'homme.

Ce fut l'usurier qui ouvrit.

Il sortit du lit, et, les pieds nus dans des pantoufles en loques, il avait seulement jeté autour de son corps une robe de chambre lustrée de taches de graisse, raccommodée de différentes couleurs et barriolée de tous les tons.

Dans les trois pièces du logis, un bric-à-brac indescriptible, car à ses métiers divers, Liverquet joignait celui de brocanteur.

C'était donc une sorte de bazar de vieilleries et d'étrangetés, où l'on heurtait du pied, à chaque pas, des ustensiles de cuisine, de l'argenterie, des tableaux, des vêtements, des armes, des bijoux, des pipes en écume, et toute la fantasmagorie des objets rassemblés là selon les hasards de la misère, de la débauche ou du vol.

Liverquet était un vieillard blême, aux yeux rouges, scrofuleux et sordide.

Il avait à la fois l'air timide et méchant.

Il reconnut Olivier, et lui apporta un vieux tabouret, recouvert d'une tapisserie crevée, avec les effilochures pendantes.

—Tiens, dit-il, n'est-ce pas M. de Bargemont, un ancien client qui néglige et oublie le père Liverquet?

—Vous ne vous trompez pas.

—Et qu'est-ce qu'il y a pour votre service? dit le bonhomme, en se laissant tomber, à l'orientale, sur une pile d'étoffes de toutes provenances et de robes de toutes les couleurs.

—Il me faut cent mille francs aujourd'hui même.

Liverquet se releva d'un bond, si ému par l'énormité de la somme que, tout à coup, deux taches rouges, sanguinolentes, apparurent à ses pommettes.

—Cent mille francs! répétait Olivier.

—Et vous avez pensé à moi? balbutia le vieux.

—Oui.

—Vous n'êtes pas un peu fou!

—Je voudrais l'être pour ne plus penser.

—Alors, vous êtes à bout de ressources?

—Et prêt au suicide....

—On dit ça, mais on ne se tue pas, fit l'usurier avec insolence. Ce sont toujours les mêmes qui se tuent, et, je vous connais, vous n'êtes pas de ceux-là.

Olivier parut ne pas entendre. Liverquet reprit :

—Il ne faut pas compter sur moi pour pareille somme. Ce serait au-dessus de mes forces. Je ne fais pas d'affaires de ce genre-là, moi. Dix mille francs, passe encore! Cent mille, peste! comme vous y allez. Et où les trouverais-je? Réellement, espériez-vous?

—Non, fit Olivier d'une voix sourde, mais je compte que vous me renseignerez et que vous me donnerez quelque conseil. C'est tout ce que je vous demande.

L'autre respira, soulagé.

—A la bonne heure!.... Ah! les conseils, j'en ai toujours autant qu'on en veut. Tenez, je vais vous dire carrément la vérité. Je ne la mâche à personne, moi! Je les posséderais, ces cent mille francs, que je ne vous les donnerais pas. Je connais vos ressources personnelles et la fortune du marquis de Bargemont, —si l'on peut appeler ça une fortune. Hasarder cent mille francs sur vous ce serait courir trop de risques. Il faut être plus beau joueur que je ne suis. Et justement, j'en connais un, moi, hardi et intelligent et riche, et qui ne reculera pas peut-être devant les modestes garanties que vous lui apporterez.

—Son nom?

—Mauborgne.

—Il demeure?

—Rue Laffitte, No 47, au premier étage. Jolie installation, ma foi! Vous verrez la plaque noire, avec lettres dorées: "Mauborgne, vente et achat de propriétés" simplement. Cela dit tout et cela ne veut rien dire. C'est un malin. Il est calé, celui-là. Tenez, voici ma carte, vous vous présenterez de ma part avec ce mot.

—Vous croyez que je réussirai?

—J'ai dit: Peut-être.

—Merci! J'y cours. Je n'ai pas un instant à perdre.

—Allez, je ne vous retiens pas.

Olivier se dirigea vers la porte.

—Ah! encore un conseil, fit Liverquet.

—Parlez!

—N'essayez ni de le tromper, ni de lui en imposer. Mauborgne est un homme sérieux. Il se tacherait.

Bargemont s'esquiva et dégringola, dans l'obscurité humide, l'escalier branlant. Il sauta dans son fiacre qu'il n'avait pas renvoyé et qui attendait la rue.

—Rue Laffitte, 47, dit-il au cocher.

(A continuer.)

Une jolie définition :
Encrier.—Source de tous les maux.